Mairie de Sainte-Rose Un an ferme pour le directeur financier

page 5

Orientation Parcoursup, mieux vaut anticiper !

page 8

Le Quotidien
50 ANS
DE LA RÉUNION ET DE L'OCÉAN INDIEN

Samedi 14 novembre 2026 - N° 16623 - 51e année - Prix : 1,20 €

www.lequotidien.re

FREEDO Quotidien
7 800 €
À GAGNER AUJOURD'HUI



RETOUR D'ENFANTS RÉUNIONNAIS DÉRACINÉS

«On n'était les enfants de personne»

Entre 1962 et 1984, 2 000 mineurs ont été arrachés à La Réunion par l'État, la majorité envoyés dans la Creuse. Demain, 45 d'entre eux reviennent sur leur île, certains pour la première fois.

pages 2 à 4



SÉCHERESSE

Les restrictions se multiplient

page 6

Mémoire d'ici

Madagascar: quand la reine vivait à Saint-Denis

page 12

Football : Coupe de France

Le jeu après l'effroi

pages 14-15

45 EX-ENFANTS EXILÉS REVIENNENT À LA RÉUNION DEMAIN

Retour aux sources

Entre 1962 et 1984, environ 2 000 enfants réunionnais ont été déplacés vers l'Hexagone dans le cadre d'une politique organisée par l'État. La plupart ont grandi loin de leur famille et de leur île. Demain, 45 anciens enfants déracinés retrouveront La Réunion, certains pour la première fois depuis leur départ.



Photo de «famille» des 47 ex-enfants déportés, lors du second rassemblement en 2023. L'Etat finance un retour tous les trois ans depuis 2017.

Demain à 9h55, l'aéroport Roland-Garros va vivre un grand moment d'émotion. Un quart des passagers de l'Airbus 350 de French Bee seront d'anciens enfants exilés, chacun accompagnés d'un de leurs proches. Un retour placé sous le signe des retrouvailles, du partage et de la mémoire.

Cette année, ces 45 ex-marmailles à la vie brisée ont aussi droit à un second billet d'avion et des frais d'hébergement pour un membre de leur famille. «*Depuis 2017, chacun de nous en bénéficiait, tous les trois ans. Depuis cette année, c'est ouvert à un conjoint ou un enfant*», explique Marie-Germaine Périgogne, présidente de la Fédération des enfants déracinés des Drom (FEDD). «*Beaucoup d'entre nous sont dans la précarité*». Rappelons qu'il a fallu attendre le 29 juin dernier pour que la loi de «réparation» de leurs préjudices soit enfin définitivement adoptée.

Deux grands concerts

Parmi ces 45 ex-mineurs arrachés de La Réunion, trois vont retrouver leur île natale pour la première fois: Linette, exilée dans la Creuse à l'âge de 9 ans, Marie-Charlette, partie en Lozère à l'âge de 16 ans, et Annick, envoyée dans le Tarn à 15 ans, qui nous a confié son histoire de vie.

Leurs retrouvailles avec une partie de leur famille et l'histoire de leurs jeunes années font partie du programme organisé par la FEDD, dans un triple objectif de commémoration, de transmission et de découvertes.

Concernant le devoir de mémoire, et à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant vendredi prochain, une plaque commémorative sera inaugurée à l'aéroport, à 11 heures. Le soir au Téat Plein Air, sous le parrainage de Danyèl Waro et de Christine Salem, un concert de soutien rassemblera Lindigo, Zamkèr, Lady la Fée, Jidé et Velu.

Un devoir de transmission

Le lendemain, le théâtre Vladimir-Canter accueillera la deuxième partie de la commémoration, sous le parrainage de Zanmari Baré et de Mister J, avec Kerveli, Zenfan Kabaré, Marie-Chantal Apataudé, la compagnie Audigane, Bernadette Pluies, Gambo et Baby Z.

Et le 30 novembre au théâtre de Pierrefonds, Sergio Grondin présentera sa pièce «Domoun», consacrée à cette histoire. Une autre pièce vient également d'être (voir encadré), ajoutant à la longue liste des livres et des créations artistiques mettant en lumière ce passé dramatique.

ANNICK, ARRACHÉE À SON ILE À 13 ANS, REVIENT POUR LA PREMIÈRE FOIS

«J'ai peur d'arriver à La Réunion»

Annick Ory, née Gigan, a 76 ans. Quand elle en avait 13, l'Etat l'a envoyée en métropole pour qu'elle ait «une vie meilleure». Elle s'est retrouvée dans différents foyers jusqu'à ses 21 ans. Récit d'un passé en miettes.

Annick Ory vit en Alsace avec son mari. À Saint-Louis, tout près des frontières suisse et allemande. Une région divisée en trois, comme l'a été sa vie.

Le premier temps de cette valse triste, c'est son enfance. Sans père ni amour maternel, elle a été placée à dix ans dans les foyers des pupilles, Marie-Poitevin, Saint-Gabriel à la Montagne, ou encore la sinistre Apeca, à la Plaine-des-Cafres. Elle a gardé de ces années-là «*une phobie de l'abandon et de l'inconnu*» qui la poursuit encore aujourd'hui.

Le second arrachement a eu lieu le 6 octobre 1963, à 13 ans. «*J'étais à la Montagne, au foyer Saint-Gabriel. Un jour, on nous a dit: "toi, toi et toi, vous prenez votre valise et vous allez en France". Je me souviens du bus qui nous a emmenés, ma jupe était trop longue pour moi. Je suis restée longtemps trop maigre pour mon âge, mes jambes étaient des baguettes bambou, j'avais un retard de croissance. En arrivant à Paris, j'ai demandé à l'accompagnante pourquoi il n'y avait pas de feuilles sur les arbres. On ne m'avait rien dit. Je ne savais rien. J'avais des chaussures d'été. Il faisait froid*».



«J'étais au foyer Saint-Gabriel. Un jour, on nous a dit : 'toi, toi et toi, vous prenez votre valise et vous allez en France'»

La vraie vie d'Annick a commencé en 1974. Elle vit en Alsace depuis lors. Mais elle garde à jamais «une phobie de l'abandon et de l'inconnu».

«Je ne voulais pas devenir mère»

À partir de là, Annick a vécu jusqu'à ses 21 ans dans différents foyers du Tarn - Albi, Carlus, Blan – puis à Saint-Paul de Vence. «*Les murs des foyers étaient hauts, on ne manquait pas de nourriture mais on ne sortait jamais*».

Le troisième temps de sa valse, heureusement, a été sa rencontre à 21 ans avec Roger, un Alsacien. Sa vie «normale» a commencé en 1974, elle s'est mariée et s'est installée à Saint-Louis. «*À partir du moment où j'ai eu ma maison et mes filles, ma vie est devenue belle. J'ai eu deux filles et je remercie le ciel parce que je ne voulais pas devenir mère. J'avais trop peur de mettre des enfants au monde et de ne pas savoir m'en occuper*».



Roger a été et reste le pilier de sa vie. «*J'ai eu beaucoup de chance d'avoir un homme normal, pas violent, qui cuisine, s'occupe de la maison... Enfin normal, quoi !*»

«Une bouche de moins à nourrir»

Ils se sont rencontrés grâce à la revue Salut les copains, dans laquelle des jeunes s'échangeaient des petits mots: «*On a correspondu, on s'est rencontrés et c'est comme ça que les choses ont commencé*».

2 000 enfants exilés

Au début des années 1960, La Réunion vit dans une grande pauvreté et une démographie très élevée. En métropole, les campagnes se dépeuplent à cause de l'exode rural.

Michel Debré, alors député de La Réunion, crée le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer). Entre 1962 et 1984, 2 000 petits Réunionnais issus de familles modestes ou en difficulté sont envoyés dans 83 départements - majoritairement dans la Creuse - dans des foyers ou des familles, parfois adoptés. L'État promet à leurs parents qu'ils auront un meilleur avenir et reviendront régulièrement dans leur île natale.

2026 : enfin une reconnaissance officielle

La réalité sera toute autre : déracinement culturel brutal, ruptures familiales définitives, parfois maltraitances ou travail forcé. À cela s'ajoutent des changements d'identité et de prénoms, effaçant leurs origines.

Il a fallu attendre le 29 juin dernier pour que soit définitivement adoptée la loi visant à réparer les préjudices subis par les Enfants de la Creuse. En 2014, l'Assemblée nationale avait adopté une première résolution reconnaissant la responsabilité morale de l'État.

Trois ans après, le président Macron avait qualifié de «*faute*» et de «*drame*» cette politique de déplacement forcé. Cette déclaration avait ouvert la voie à une reconnaissance officielle de l'État.

Les trois principales mesures de cette loi sont la création d'un fonds national versant une allocation forfaitaire aux ex-mineurs transplantés. Ainsi qu'une Journée nationale d'hommage chaque année le 18 février (date anniversaire de la résolution n° 300 de l'Assemblée nationale). Et enfin, la création d'une commission pour la mémoire et de lieux dédiés comme des maisons de l'accueil et de la protection de l'enfance.



UNE PIÈCE DE LA COMPAGNIE GRAND CHEMIN

«In shans sir dé»

Dans «In shans sir dé» (une chance sur deux), la Compagnie Grand Chemin se penche à son tour sur l'histoire des enfants de la Creuse. Écrite et mise en scène par Lou Andy Marine, cette pièce dont la première représentation a eu lieu samedi dernier, raconte le destin de deux cousines, Frédérique et Anne.

Enfants, elles ont subi le même exil forcé. Mais elles le vivent de manière diamétralement opposée. L'une cherche la vérité, l'autre s'est réfugiée dans l'illusion. Frédérique s'est construite dans la colère et la souffrance. Aujourd'hui encore, elle cherche ses racines et «*refuse de continuer à me perdre dans ce pays sans âme*». Pour que la Creuse ne soit pas sa tombe.

À l'inverse, Anne s'est bâtie dans la résilience, a accepté la vie qu'on lui a imposée, et choisi d'oublier la première : «*Mes racines, je les connais : elles ont l'odeur de la lavande et des blés. Elles sont glacées et résistantes comme la neige de l'hiver*». Son cœur et son corps ont choisi de s'adapter au nouveau pays.

Quelle douleur est la plus grande : passer sa vie en colère, ou bien oublier d'où on vient et ce qu'on a subi ? Peut-on vraiment choisir l'une ou l'autre ? Un récit en miroir, comme les deux faces de la même pièce.

S.B

Le 14 à 20 heures au théâtre d'Azur du Tampon, 15 € (adultes), 8 € (6-12 ans).



À lire

Des romans:

«Creuse, ta tombe», de Jean-Louis Robert (Éditions K'A, 2006). Ce roman met en scène un enfant de la Creuse devenu adulte, qui revient à La Réunion. Il n'a plus d'identité. Ses souvenirs mêlent le temps de l'esclavage, qui semble ne jamais avoir pris fin pour lui, son enfance difficile et sa déportation en France. Sa vie a perdu tout son sens.

«Danse avec tes chaînes», d'Anaëlle Jonah, aborde la violence du déracinement.

«La mangue et le papillon», d'Anne-Christine Tinel, est un roman consacré à cette thématique.

«Déracinés», de Fanny Laurent.

Des ouvrages historiques:

«Les Enfants de la Creuse : idées reçues sur la transplantation de mineurs de La Réunion en France» (Éditions Le Cavalier Bleu, 2021), de Wilfrid Bertile, Prosper Ève, Gilles Gauvin et Philippe Vitale. Une étude scientifique de référence, fondée sur des archives, qui déconstruit les idées reçues et analyse cette politique d'État.

«La Déportation des Réunionnais de la Creuse : témoignages», d'Élise Lemai (Éditions L'Harmattan, 2004). Un recueil de témoignages qui donne directement la parole aux anciens enfants déplacés.

Des récits et témoignages autobiographiques:

«Une enfance volée», de Jean-Jacques Martial (2003, réédité en format poche en 2021, éditions Le Livre de Poche/Les Quatre Chemins). Le récit marquant d'un enfant arraché à son île.

«La Bête que j'ai été», de Jean-Pierre Gosse (Éditions Alter Ego, 2005), qui livre le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966.

«Les déracinés de La Réunion», publié cette année par Marie-Germaine Périgogne, qui revient sur son histoire personnelle et son déplacement à l'âge de 7 ans.

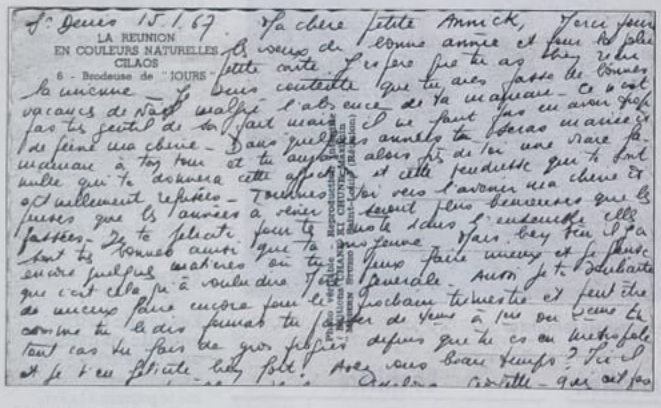
Régulièrement, la FEDD et les associations qu'elle fédère interviennent en milieu scolaire pour faire connaître cette histoire aux élèves. De lundi à jeudi prochains, elles auront lieu dans des écoles et collèges autour du projet «Marmailles» des artistes Velu et Jidé, ainsi qu'à la PJJ, Protection judiciaire de la jeunesse.

Car rien ne vaut le face-à-face intergénérationnel, les témoignages et les échanges, pour transmettre la mémoire de cet exil aux jeunes générations, avant que les précédentes ne s'éteignent. Les enfants des années soixante sont aujourd'hui des gramounes, porteurs d'une histoire collective trop longtemps ignorée et absente des livres d'histoire.

Enfin, du 25 au 29 novembre, à bord de bus affrétés par la Région, les Réunionnais exilés vont sillonner l'île pour vivre ce retour aux sources en se reconnectant avec les paysages, les couleurs, les senteurs de leur enfance. Et découvrir avec tous leurs sens la Réunion dont ils ont été privés.

Stéphanie BUTTARD

Tout le programme sur https://federationdesenfantsderacinesdesdrom.com


LA REUNION
EN COULEURS NATURELLES
CILAOS
6 - Brodeuse de "JOURS"

Ma chère petite Annick, Voici encore une année de passée et pour ne pas déroger à la coutume, je t'envoie cette carte. Je pense que tu as bien reçu la mienne — Je suis contente que tu aies passé de bonnes vacances de Noël malgré l'absence de ta maman — Ce n'est pas très gentil de ta part mais il ne faut pas en avoir de peine ma chère — Dans quelques années ta maman à toi sera à toi toute et tu auras alors près de toi une vraie famille qui te donnera cette affection et cette tendresse que tu désires actuellement — Toutefois sois certaine que tes parents t'aiment beaucoup plus que tu ne le penses — Tu te plaindras peut-être plus tard de ton sort mais tu auras alors l'endurance et la sagesse — Je te prierai pour toi toute la vie — Sois courageuse et travailleuse — Tu auras aussi de ton côté de nombreuses joies — Tu seras heureuse avec ton futur époux — Sois gentille avec tes parents et tes amis — Sois polie et respectueuse envers tes aînés — Sois bonne et généreuse envers les pauvres — Sois sage à l'école — Sois studieuse — Sois obéissante — Sois aimable — Sois serviable — Sois propre — Sois ordonnée — Sois économe — Sois prévoyante — Sois charitable — Sois pieuse — Sois digne — Sois modeste — Sois humble — Sois douce — Sois patiente — Sois persévérante — Sois courageuse — Sois forte — Sois juste — Sois équitable — Sois loyale — Sois franche — Sois sincère — Sois vraie — Sois authentique — Sois naturelle — Sois simple — Sois modeste — Sois humble — Sois douce — Sois patiente — Sois persévérante — Sois courageuse — Sois forte — Sois juste — Sois équitable — Sois loyale — Sois franche — Sois sincère — Sois vraie — Sois authentique — Sois naturelle — Sois simple

Ses seules nouvelles de La Réunion venaient de «Maman» Guipert, assistante sociale. «Dans quelques années, tu seras mariée et maman à ton tour et tu auras près de toi une vraie famille (...) Tourne-toi vers l'avenir».



La dernière maison des Riquel (le nom de sa mère) à Piton Bois-de-Nèfles, où elle a vécu jusqu'à ses dix ans. Elle y reviendra pour la première fois la semaine prochaine.

Sa vie, à distance de son île, est jonchée de regrets. L'un d'eux, c'est de ne pas avoir pu faire réellement la paix avec Aliette, sa mère. Et de ne pas avoir pu se reconnecter avec sa demi-sœur, partie un an avant elle. «*Je l'ai revue quand je me suis mariée mais le lien était cassé. Un trou de quinze ans ça ne se rattrape pas*». Loin des yeux, loin du cœur.

L'exilée a suivi une thérapie chaque semaine pendant huit ans. «*Mais les blessures restent là. Tous les enfants qui ont vécu ça le disent. Ce n'est peut-être pas un hasard si ma fille aînée est psy pour enfants, et la seconde professeure des écoles pour les élèves en difficulté*».

Annick a tenu debout grâce à sa rage de vivre et à sa colère. «*On m'a envoyée au foyer Marie-Poitevin et à l'Apeca pour me "redresser", comme disaient les sœurs. J'étais rebelle, j'en voulais à ma mère. J'ai une tante qui a eu 12 enfants mais elle, elle a dit non à la Ddass. Pourquoi ma mère a accepté ?*»

Juste avant sa mort, elle a traversé la France pour «*essayer de lui pardonner, pour être en paix avec moi-même. À mes yeux elle m'avait abandonnée, mais elle m'a dit que c'était la faute de la Ddass, qu'ils lui avaient promis que c'était mieux pour les enfants, et que ça lui ferait une bouche de moins à nourrir*».

«J'en suis restée au séga des Jokarys»

La Ddass est venue plusieurs fois chez eux. «*Elle a fini par céder. Ils l'ont persuadée qu'on aurait un avenir meilleur. Mais ce meilleur ça a été l'orphelinat, pupille de l'Etat*».

Avec une vie loin de ses rêves. «*Chez les sœurs on finissait aide maternelle, infirmière ou institutrice. On ne nous écoutait pas, on décidait pour nous. Moi je rêvais d'être couturière, on m'a dit "tu seras infirmière", alors que je ne supporte pas le sang. Par la suite, j'ai travaillé dans une crèche pendant dix ans, puis j'ai été concierge pendant 39 ans*».

Elle arrivera demain avec les autres ex-enfants déportés, dans la Creuse et ailleurs. «*C'est comme si j'allais vers un monde inconnu. J'ai peur d'arriver, ce voyage me stresse beaucoup. Un cousin m'a dit que je n'allais rien reconnaître. Le monde évolue, c'est sûr, mais La Réunion a changé tellement vite… Moi j'en suis restée au séga des Jokarys !*»



À 17 ans. «La seule photo de mon adolescence».

«À la Ddass, on n'était les enfants de personne. C'est un truc à devenir fou. On avait tout en main pour devenir délinquant».

Son mari ne sera pas du voyage, trop long et éprouvant pour lui. Annick va rester trois semaines, et veut revoir les lieux et les gens de son enfance, à Piton Bois-de-Nèfles. Son petit-fils de 27 ans a posé ses vacances pour la conduire sur ces lieux d'autrefois, dans La Réunion d'aujourd'hui.

Même difficile, ce retour lui semble indispensable. «*Enfin les enfants déportés ont obtenu une reconnaissance ! À la Ddass, on n'était les enfants de personne. C'est un truc à devenir fou. On avait tout en main pour devenir délinquant. Mon petit-fils de 11 ans me dit que j'ai vécu au Moyen-âge. Combien sont morts ? Moi il m'arrive de pleurer encore sur mon enfance et mon adolescence où j'ai rasé les murs. Et pourtant je ne suis pas la plus à plaindre quand je vois ce qu'ils ont vécu dans certaines fermes de la Creuse. Quand même, aller changer les noms, les lieux de naissance des enfants, c'est incroyable ce qu'ils ont fait !*»

En réponse à ce déracinement, les réactions ne sont pas toutes les mêmes (voir ci-dessus la pièce "In shans sur dé"). «*J'ai des amies qui ne veulent plus en entendre parler, il faut les comprendre*». De son côté, elle est toujours restée connectée. «*Quand mes deux cousins viennent, ils parlent créole, j'adore les écouter. Mais je réponds en français, mon créole est loin*».

Elle a mis des lambrequins sur sa maison et sa cuisine créole. «*On trouve tout ce qu'il faut maintenant. Je mange mon riz tous les jours. Impossible de m'en passer ! J'ai même trouvé une ferme en Suisse, à Binningen, où ils font pousser des chouchous et des brèdes chou de Chine. En ce moment je n'ai plus de piment zoizo, mais je vais en ramener de La Réunion. J'ai pris une grosse valise !*»

Stéphanie BUTTARD